

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 19 septembre 2018 N° 398

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Dunkerque pour la saisie de 6,4 tonnes de cigarettes de contrebande

Le dimanche 16 septembre, les agents de la brigade des douanes de Dunkerque, positionnés au terminal Ferry de Loon-Plage sélectionnent un ensemble routier immatriculé en Pologne composé d'une remorque frigorifique. Le chauffeur de nationalité polonaise déclare venir de Pologne et se rendre en Angleterre.

A l'issue du contrôle des documents de transport couvrant un chargement de « black pudding » (boudin noir), ils décident de procéder à l'examen approfondi de la remorque. Derrière deux rangées de palettes de produits alimentaires, ils découvrent dissimulés, sous d'autres emballages, six hauteurs de cartons remplis de cigarettes. Au total, les agents saisissent 32 010 cartouches de cigarettes de contrebande pour un poids total de 6 402 kg.

Les suites judiciaires ont été confiées au Tribunal de Grande Instance de Dunkerque. L'infracteur a été condamné à une peine de prison de 18 mois avec sursis et une amende douanière de 10 000 euros.

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « Je félicite les agents de Dunkerque pour cette saisie remarquable, témoignage de la mobilisation des services douaniers dans la lutte contre le trafic de tabacs qu'ils appréhendent sur tous les vecteurs terrestre, aérien, maritime, fret express et postal. Je leur demande d'être intraitables pour combattre le tabac illicite qui est à la fois l'ennemi de la santé des Français et des buralistes, seul réseau légal de distribution de tabac en France. »

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de la saisie : https://www.flickr.com/gp/douanefrance/589Sp3

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN Douane

01 53 18 45 03 01 57 53 41 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr presse@douane.finances.gouv.fr

